



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2008

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mme BISAUTA, MM. GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Mme GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUEYTS, Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Mmes LANNEVERE, DURRUTY, M. DOMÈGE, Mme DESTRUHAUT, MM. CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : MM. ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, Vice-Présidents ; M. PAUL-DEJEAN, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, MM. BRISSON, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme CONTRAIRES, Conseillers Titulaires ; M. CAZAUX, Conseiller Suppléant.

PROCURATIONS : M. Michel VEUNAC à M. BOROTRA ; M. PAUL-DEJEAN à M. CÉLAN ; Mme JAURRAUD-VERGNOLLE à Mme GETTEN-PORCHÉ ; M. BRISSON à M. DOMÈGE ; M. LAFITE à Mme PRADIER ; Mme CONTRAIRES à Mme LANNEVERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 1 - ADMINISTRATION GENERALE.

REPLACEMENT DE MONSIEUR PATRICK LIENARD PAR MADAME MARISE DESTRUHAUT, POUR SIEGER EN QUALITE DE DELEGUEE SUPPLEANTE DE LA VILLE D'ANGLET AU CONSEIL DE COMMUNAUTE.

Monsieur GRENET, Président, présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération en date du 16 octobre 2008, rendue exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Bayonne le 22 octobre 2008, le Conseil Municipal de la Ville d'Anglet a désigné Madame Marise DESTRUHAUT en remplacement de Monsieur Patrick LIENARD, pour siéger en qualité de déléguée suppléante de la Ville d'Anglet au Conseil de Communauté.

Je vous propose en conséquence de l'installer dans cette fonction au sein de notre Assemblée.

ADOPTÉ A L'UNIMITÉ

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 19 NOV. 2008

Affiché le 19 NOV. 2008



P/Le Président,

Le Vice-Président/Délégué,

Pierre GRENADE